

PROCÈS-VERBAL

Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles Conseil d'administration

Huitième séance de l'année 2011, assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles, le mardi 8 novembre 2011, à 19h, à la salle 101 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu, 530, rue Delage.

ÉTAIENT PRÉSENT-E-S :

Monsieur Stéphane Plante	Président
Monsieur Jocelyn Bernard	Vice-président
Madame France Laplante	Secrétaire
Madame Nathalie Noël	Administratrice
Monsieur Jean Gagné	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT-E-S :

Monsieur Marc Bédard	Conseiller en consultations publiques
Madame Natalie Larose	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT-E-S :

Monsieur Marcel Bouvry	Trésorier
Madame Nancy Bolduc	Administratrice
Monsieur Steeve Verret	Conseiller municipal du district électoral de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

Outre les personnes mentionnées, deux (2) citoyens participent à la rencontre.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

11-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
11-08-02	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
11-08-03	Adoption et suivi du procès-verbal des séances du 11 octobre et du 29 octobre 2011	19 h 10
11-08-04	Mémoire sur la consultation publique portant sur les limites de territoire des conseils de quartier	19 h 20
11-08-05	Période réservée au conseiller municipal	19 h 40
11-08-06	Questions et commentaires du public	19 h 50
11-08-07	Suivi des différents dossiers	20 h 00
	▪ Sécurité routière	
	▪ Plan d'actions 2010	
	▪ Rencontre 5 à 7 des entrepreneurs de Lac-Saint-Charles	
11-08-08	Correspondance, trésorerie et fonctionnement du conseil	20 h 45
	▪ Déboursés	
11-08-09	Questions et commentaires du public	21 h 00
11-08-10	Divers	21 h 15
11-08-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

11-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, monsieur Stéphane Plante, ouvre la séance du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles à 19h00.

11-08-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour. Sur proposition de monsieur Jean Gagné, appuyée par monsieur Jocelyn Bernard, il est résolu d'accepter le projet d'ordre du jour avec l'ajout des sujets suivants au point 11-08-10 : a) Repas de Noël, b) Avis de la Ville, c) Commerce itinérant et d) Service 911.

11-08-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 11 OCTOBRE ET DU 29 OCTOBRE 2011

Monsieur Jean Gagné propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2011, appuyé par monsieur Jocelyn Bernard, incluant des corrections mineures. Adopté à l'unanimité.

En suivi à ce procès-verbal, au sujet *Plan d'action*, monsieur Gagné propose d'augmenter la quantité de bottins des organismes du milieu à faire imprimer. Il est convenu de proposer au comité des partenaires de faire la production de 500 bottins au lieu de 300.

Madame Nathalie Noël, appuyée par madame France Laplante, propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2011, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

11-08-04 MÉMOIRE SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LES LIMITES DE TERRITOIRE DES CONSEILS DE QUARTIER

Le président informe que suite à la séance du 29 octobre dernier, le mémoire du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a été transmis à la Ville de Québec. Pour faire suite à la résolution 11-CA-14, il précise que la rencontre générale avec les présidences des conseils de quartier au sujet de la consultation publique du 5 octobre dernier ne s'est pas concrétisée mais que les cinq conseils de La Haute-Saint-Charles se sont réunis. Des échanges intéressants ont pu permettre de mieux orienter le contenu des mémoires de chaque conseil. Les responsables se sont engagés à transmettre par courriel aux autres conseils participants une copie de leur mémoire. Monsieur Bédard fera parvenir par la poste lesdites copies des mémoires à monsieur Gagné.

11-08-05 PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL

En l'absence du conseiller Verret, ce point n'est pas abordé.

11-08-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Monsieur Yvon Gervais demande quels sont les développements suite aux plaintes RMS faites par les citoyens au sujet des travaux de réfection sur la rue des Moraines. Monsieur Bernard l'informe qu'il a communiqué avec son voisin, monsieur Laliberté, pour lui faire un suivi et ce dernier devait transmettre l'information aux résidents de la rue. Il avise toutefois monsieur Gervais que plusieurs réparations sont prévues pour Lac-Saint-Charles mais qu'il n'est pas possible de connaître les dates exactes. Monsieur Bédard lui demande s'il a effectué un suivi avec les numéros de plaintes. Monsieur Gervais l'informe que non mais il va s'en changer avec la liste complète des numéros de plaintes qui lui sera transmise par monsieur Bernard.

Monsieur Gervais souhaite savoir comment atténuer le bruit causé par le concasseur de l'entreprise PEB. Il souligne que depuis 5 ans, le problème est presque continu.

Monsieur Bédard lui recommande de faire une plainte RMS. Il pourrait également passer la consigne aux autres citoyens considérant également que le bruit est excessif.

Monsieur Gervais demande pourquoi le pavage autour des bouches d'égouts est si dénivelé en fonction du pavage de rue. Monsieur Bédard l'avise qu'il doit y avoir un certain dénivèlement pour ne pas nuire au déneigement mais que des situations extrêmes peuvent être rapportées par plaintes RMS.

11-08-07 SUIVI DES DIFFÉRENTS DOSSIERS

▪ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le président remercie les membres car ils ont tous et toutes participé au barrage routier de la campagne *Bon pied bon œil*. Madame Laplante informe que le Service de police a souligné le fort esprit d'équipe qui régnait entre les membres du conseil lors de l'activité. Les citoyens ont émis également des commentaires très positifs. Elle est très satisfaite des résultats ainsi que de tout le travail d'organisation en amont.

Monsieur Gagné souligne la participation des conseillers Verret et Brouard ainsi que celle de monsieur Bédard. Monsieur Plante ajoute que le conseil de quartier était bien identifié, ce qui offrait une excellente visibilité.

▪ PLAN D' ACTIONS 2010

Monsieur Bernard indique que le bottin des organismes du milieu sera finalisé au cours du mois de novembre.

▪ RENCONTRE 5 À 7 DES ENTREPRENEURS DE LAC-SAINT-CHARLES

Monsieur Plante informe les membres qu'une autre rencontre de réseautage aura lieu en janvier. Le 10 décembre dernier, lors d'une soirée dansante organisée par les Chevaliers de Colomb, la convocation à la rencontre de janvier a été distribuée aux entrepreneurs présents. Le président annonce qu'il y participera à titre d'entrepreneur mais aussi en tant que de représentant du conseil de quartier.

11-08-08 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

▪ DÉBOURSÉS

RÉSOLUTION 11-CA-17

concernant le paiement de 70,00\$ à madame Natalie Larose pour les services de secrétariat de la séance du 11 octobre 2011.

Sur proposition de madame France Laplante, appuyée par madame Nathalie Noël, il est résolu d'effectuer cette dépense de secrétariat.

11-08-09 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Monsieur Gervais se demande s'il y aura abolition d'un poste de conseiller en lien avec le projet de redécoupage des quartiers. Monsieur Bédard l'informe qu'il ne semble pas avoir de changements pour le district de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile.

11-08-10 DIVERS

a) Repas de Noël

Monsieur Gagné souhaiterait qu'à l'occasion de la fin de l'année, les membres du conseil de quartier puissent tenir une activité de reconnaissance pour leur implication en 2011. Monsieur Bédard précise que le conseil pourrait en profiter pour tenir une séance de travail où il pourrait dresser le bilan des actions 2011 et identifier les priorités pour 2012.

RÉSOLUTION 11-CA-18

concernant la tenue d'une séance de travail en décembre suivie d'un repas.

Madame France Laplante, appuyée par monsieur Jocelyn Bernard, propose que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles tienne une séance de travail en décembre pour faire le bilan des actions du conseil. Cette rencontre serait suivie d'un repas convivial dont le budget n'excéderait pas 20\$ par personne.

Adoptée à l'unanimité.

La date et l'endroit seront précisés ultérieurement après consultation auprès des membres absents.

b) Avis de la Ville

Monsieur Bernard informe que la Ville a transmis récemment un avis écrit par la poste pour prévenir la population qu'il y aurait interruption du service d'aqueduc mais tous n'ont pas eu l'occasion de consulter leur courrier avant que l'eau ne soit coupée. Il propose qu'à l'avenir, des *accroche-portes* soient utilisés afin d'informer plus efficacement les citoyens.

c) Commerce itinérant

Monsieur Bernard s'est informé du règlement actuel au sujet des commerçants itinérants qui se présentent aux résidences. Le règlement n'oblige pas tous les types de commerçants à détenir un permis. Les clients peuvent exiger de connaître leur numéro de permis, si applicable, et vérifier leur validité auprès de l'Office de la protection du consommateur.

d) Service 911

Monsieur Bernard souligne que des citoyens s'interrogent sur le fait qu'ils n'ont pas eu de retour d'appel de la part de policiers qui se sont rendus effectivement au domicile d'une personne pour laquelle ils étaient subitement inquiets après un appel téléphonique de leur part à cette personne. Le Service de police a conseillé à monsieur Bernard qu'après un délai d'une heure, s'il n'y a pas eu de suivi policier ou ambulancier, les citoyens doivent relancer leur demande car leur situation n'a pu être considérée parmi les urgences du moment.

11-08-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de monsieur Jean Gagné, appuyée par monsieur Stéphane Plante, il est résolu de lever la séance à 20h36.

Procès-verbal rédigé par Natalie Larose, secrétaire de soutien.



Stéphane Plante, président

France Laplante, secrétaire